DESCRIPTION DU CYLOMOTEUR MOTOBECANE TYPE AV 89

Construit par "Les Ateliers de la MOTOBECANE"

16. Rue Lesault - 93 PANTIN (Seine-Saint-Denis)

R. C. Seine 54 B 7011

Marque. MOTOBECANE. - Type. - AV 89. - Genre. - CYCLOMOTEUR.
Nombre de places assises (y compris le conducteur). - 1. Possibilité d'adapter un tan-sad ou de monter une selle biplace.

nombre de places assises passe alors à 2.

Poids total autorise on charge. - 178 kg.

Nom et adresse lu constructeur. - ATELIERS DE LA MOTOBECANE 16, rue Lesault - PANTIN (S. St-Denis).

CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. - D

Roue motrice. - Arrière

Constitution du cadre. - Cadre coque en tôle emboutie soudée formant réservoir à sa partie supérieure avant.

Roues, — A rayons, munies de preumatiques de 2 1/4 x 18.

Pédalier. — A roue de 32 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux un pignon à roue libre de 20 dents, solidaire di moyeu arrière.

Emplacement et disposition du moteur - Devant le pédalier.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. – 1 m 09. Dimensions maxima du véhicule. – Longueur 1 m 71. – Largeur 0 m 60.

Hauteur libre au-dessus du sol. - 0 m

Poids du véhicule sans carburant. - 49 kg

Poids du véhicule en ordre de route. - 53

Poids total autorisé en charge. - 178 kg.

3. - MOTEUR

Type. – A explosion. – Cycle à 2 temps, monocylindrique. Alésage. – 39 mm. – Course 41,8 mm. – Cylindres 49,933 cm³.

Taux de compression. - 8.6.

Carburant normalement utilisé. - Mélange essence-huile 2 ten

Réservoir. – Contenance 5 litres, Fermé par un bouchon en matière plastique.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 5200 t/mn. Correspondant au couple maximum 3,500 t/mn — correspondant à la puissance

maximum 5200 t/mn.

Echappement. – Un tube du type "TROMBLON" d'un diametre creissant progressivement de 22 à 63 mm intérieur, de 250 mm de long, débouche dans un pot cylindrique d'un colume égal à 0 L. 650 environ. Le pot contient 3 diaphragmes percés de trous et un tube également percé de trous de mitant des chambres de détente de volumes différents. La sortie est effectuée par un tube de 11 mm de diamètre intérieur. Le volume total du dispositif d'échappement est de 1 L. environ.

Le niveau sonore des bruits mesuré suivant les prescriptions de l'Arrêté Ministériel du 25 Octobre 1962 est de 72 d B A.

Le silencieux d'échappement est repéré par le chiffre 85 encadré par les poinçons du constructeur.

Alimentation du moteur. — Carburateur GURTNER à passage de 12 mm. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'admission.

Allumage. - Par volant magnétique NOVI et bobine haute tension.

Graissage. - Par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement. - Par air.

Mise en marche. — Pédalage. Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante divite, commandant les gaz.

Antiparasitage. - Le véhicule est muni d'un antiparasite agréé pour lui par l'ORTF.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. – Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2,500 tr/mn.

Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne, par l'intermédiaire d'une courre trapézoïdale de 18 x 8 une poulie Transmission. concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 11 dents entraîne, par l'intermédiaire

d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 48 dents solidaire du moyeu arrière du cyclomoteur.

Dispositif de mise en bicyclette. — Un bouton tournant situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de

11 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Le cyclomoteur comporte un changement de vitesse automatique par poulie extensible commandée par billes centrifugées. Le moteur est monté basculant autour d'un axe supérieur. Il est guidé dans son déplacement et repoussé vers l'avant par un ressort pincette qui assure la tension de la courroie.

Démultiplication. -Petite vitesse : $\frac{242}{48.5} \times \frac{48}{11} = 21.7$

Grande vitesse: $\frac{242}{87} \times \frac{48}{11} = 12,1$

Nombre de vitesses : infini.

Avec des pneumatiques de 2 1/4 x 18 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1 m 73) au régime du moteur de 1.000 tr/mn, la vitesse atteinte est de : Petite vitesse 4,8 km/h. - Grande vitesse 8,5 km/h. régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 44,2 km/h. Indicateur de vitesse. – Encastré dans le phare.

5. - SUSPENSION

Avant. - Télescopique. - Arrière: par bras oscillant et amortisseurs télescopiques à ressorts.

6. - FREINAGE

Frein avant. – A tambour avec segments intérieurs, diamètre 100 mm commandé par un levier à main droite et par câble.

Deux garnitures : Longueur 80 mm, Largeur 23 mm, surface totale : 36,8 cm².

Frein arrière. – A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 100 mm, commandé par un levier à main gauche et par câble. Deux garnitures: Longueur 80 mm, Largeur 23 mm, surface totale 36,8 cm².

7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Equipement électrique. - Le volant magnétique alimente sous 6 volts un projecteur d'un type agréé, et un feu rouge arrière, Catadioptre. - Le véhicule est muni d'un catadioptre agréé.

8. - DIVERS

le volant magnétique alimente un avertisseur constitué par un timbre électrique.

Le cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la douille de direction portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro de série, l'indication "CM", ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines. Ces indications sont encadrées par le poinçon du constructeur.

Le numéro du cyclomoteur est frappé sur la patte inférieure droite du cadre servant à la fixation du moteur. L'indication de la cylindrée est gravée sur le carter moteur droit. Le numérotage dans la série du type a commencé au nº 89,129,350.

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur, le 20 Juin 1960, que le véhicule N° 2,323,180 à moteur n° 2,649,327 decessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBECANE type AV 89 satisfait aux dispositions des articles R.69 à F.73, R.104, R.188 et R.194 à R.199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé Enregistré sous le n° AA.346.60 A Paris, le 1^{er} Juillet 1960 L'Ingénieur en Chef des Mine (signé: HELIOT)

Vu : Paris, le 1^{er} Juillet 1960 L'Ingénieur des Mines (signé : FREDY)

Paris, le 1er Juillet 1960 L'Ingénieur des TPE (Mines) (signé : FLAGEOLET)

REG. AU-N° 12-72

La notice ci-dessus, qui precède le procès-verbal de réception, déjà modifiée le 30-1-64 (AU-1260-63) a été mise à jour conformément aux prescriptions de l'article 5 de l'arrêté ministériel du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules. Cette mise à jour s'applique à partir du N° d'ordre dans la série du type : 89 129 350.

Vu et approuvé : Enregistré sous le N° AU-12-72 Paris, le 18 février 1972 L'Ingénieur en Chef des Mines (signé : PROUST)

Paris, le 18 février 1972 L'Ingénieur des Mines (signé : GAUVIN)

Paris, le 18 février 1972 L'Ingénieur des TPE (Mines) (signé : HAZOTTE)

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné Robert GAUTIER, représent accrédité des "ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE" -16, Rue Lesault, PANTIN (Seine Saint-Denis), constructeurs, certifie: a) que le véhicule:

1 Genre : Cyclomoteur.

2 Marque : Motobécane

3 Type: AV 89

4 N° dans la série du type :

5 Source d'énergie : Mélange d'essence et d'huile 2 temps

bis, Cylindrée (en cm³): 49,933 cm³

moteur

Poios à vide : 49 kg.

Puissance administrative :

Carrosserie : Solo

Charge utile :

2 ou 4 temps : 2 temps.

Poids total autorisé en charge : 178 kg.

du véhicule isolé d'un ensemble :

Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le

10

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature le cachet du FUILL modèle cicontre.



"Toute transformation du Châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture"